

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE221

présenté par
Mme Marsaud, rapporteure

ARTICLE 6

À l'alinéa 4, supprimer le mot :

« compris ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.